

- Nouvelles des Églises adventistes***
- 2 Dammarie-lès-Lys, France – Assemblée générale de l'Union franco-belge
 - 2 Silver Spring, États-Unis – Les adventistes et les organisations internationales de santé
 - 2 Berrien Springs, Michigan, États-Unis – Plans d'évangélisation de l'Église adventiste
 - 3 Saint-Domingue, République Dominicaine – Le président de la République fait don d'un terrain aux adventistes
 - 4 Franceville, Gabon – Protestation des adventistes contre la destruction de leur église
 - 4 Gujrakh, Pakistan – Manifestation des chrétiens après la profanation d'un temple adventiste
- Fédération protestante de France***
- 5 Paris, France – Assemblée générale annuelle de la Fédération protestante de France
 - 6 Paris, France – Message de la FPF au sujet de la disparition d'Aimé Césaire
- Liberté religieuse***
- 6 Bruxelles, Belgique – Un centre d'information sur les sectes
 - 6 New-York, États-Unis – Un organisme pour la liberté religieuse exhorte le président Bush à ne pas assister aux J.O. de Pékin
- Bible dans le monde***
- 7 São Paulo, Brésil – Exposition biblique au Brésil
- Livres***
- 8 Dammarie-lès-Lys, France – Deux nouveaux livres aux éditions Vie et Santé

Service de presse adventiste

(Service de communication adventiste francophone)
BP 100
30, avenue Emile-Zola
77193 Dammarie-lès-Lys
Cedex, France

Rédaction :

Tél. : 01 64 79 87 00
Fax : 01 64 79 87 19
E-Mail :
communications@ufbsda.org

Les communiqués peuvent être reproduits avec mention de la source : BIA

Site web

www.adventiste.org

Directeur de publication

Jean-Paul BARQUON

Rédaction

Jean-Paul BARQUON

Correspondants

Philippe AUROUZE
Jean-Jack CHAFOGRACK
Dominik FRIKART
Michel MAYEUR

Secrétariat

administration

Suzie SAUVAGNAT

Nouvelles des Églises adventistes

(BIA) Dammarie-lès-Lys, France
**Dammarie-les-Lys, France – Assemblée
générale de l'Union franco-belge**

Du 6 au 9 mai 2008 se tiendra, au centre international du Rocheton, près de Melun, l'assemblée générale plénière de l'Union des fédérations adventistes de France, de Belgique et du Luxembourg. Cette assemblée administrative quinquennale rassemblera 132 délégués. L'Union franco-belge est composée de deux associations : l'Union des fédérations adventistes de France (UFA), association culturelle, et l'Union des fédérations des activités culturelles et sociales adventistes (UFACSA).

Plusieurs invités sont également attendus, dont le pasteur Claude Baty, président de la Fédération protestante de France, et le pasteur Max-René Laurent, président de l'Union des Antilles et de la Guyane françaises. Cette assemblée générale se veut nominative et administrative et devrait permettre à une nouvelle équipe de mener à terme les orientations choisies pour les cinq prochaines années.

(ANN/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
**Silver Spring, États-Unis - Les adventistes
et les organisations internationales de santé**

La « *Pan American Health Organization* » (PAHO, bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé en Amérique du Nord et du Sud) cherche à s'associer avec des organisations religieuses (*Faith-Based Organizations* : FBO), et en particulier avec le département de la santé de l'Église adventiste mondiale.

Au mois de mars dernier, les représentants des deux organisations se sont rencontrés au siège mondial de l'Église adventiste, à Washington, afin d'étudier comment réaliser les objectifs du programme de l'ONU « *Millenium Development Goals* » tout en utilisant la structure de l'Église. « *J'ai été très*

impressionné d'apprendre combien la santé fait partie intégrante de l'Église adventiste », a déclaré James Hill, responsable des relations extérieures de la PAHO.

Les dirigeants de l'Église adventiste pensent que le fait de s'associer avec cette organisation ajouterait de la crédibilité à l'œuvre sanitaire. « *Nous aimerions que les professionnels adventistes de santé aient la possibilité d'organiser certaines activités pour réduire la mortalité infantile en Amérique centrale et du Sud* », a suggéré le Dr Allan Handysides, directeur du département de la santé de l'Église. Il a ajouté qu'une collaboration avec certaines FBO permettrait d'offrir aux étudiants en médecine adventistes davantage de possibilités pour leurs internats et leur service missionnaire. « *En général, les missionnaires travaillent dans nos institutions. Cependant, si quelques étudiants adventistes pouvaient collaborer avec de telles organisations, ils auraient la possibilité de développer une meilleure compréhension des problèmes mondiaux de santé. Cela leur permettrait également d'établir un réseau de contacts avec d'autres jeunes professionnels en vue de créer des associations durables* », explique Allan Handysides.

L'Église adventiste continuera de dialoguer et d'avoir des consultations avec d'autres FBO à l'occasion du congrès mondial sur le style de vie et la longévité, qui aura lieu à Genève en juin 2009.

(ANN/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
**Berrien Springs, Michigan, États-Unis –
Plans d'évangélisation de l'Église
adventiste**

Dans un rapport présenté le 6 avril dernier, les délégués du conseil de l'Église adventiste mondiale, qui a eu lieu ce printemps, ont été confrontés à l'immensité du travail d'évangélisation. Depuis que le département de la mission adventiste a été fondé en 1990, 19 nouveaux pays ont pu être évangélisés par les adventistes. Pourtant, alors que la population mondiale s'élève actuellement à 6,5 milliards d'habitants, seulement 1 million de personnes se sont jointes à l'Église adventiste depuis 2006.

« *Notre Dieu se spécialise dans l'accomplissement de l'impossible* », a déclaré Homer Trecartin, directeur de la planification de la mission adventiste mondiale. Il cite des dizaines de statistiques encourageantes. Par exemple, durant les vingt dernières années, la population adventiste au Cambodge est passée de zéro à 8 000 membres, et environ un Jamaïcain sur 12 est adventiste.

Par contre, en Arabie Saoudite, la proportion est beaucoup moins encourageante. Homer Trecartin suggère que l'Église devrait faire un effort pour avoir de meilleures relations avec les musulmans, les juifs, les bouddhistes, les hindous et les autres groupes religieux.

Se lier d'amitié avec les voisins et les collègues de travail de croyances différentes est tout aussi important que d'envoyer des missionnaires dans les pays non christianisés. Il se réfère aux statistiques annonçant que presque 80 % des hindous d'Amérique du Nord n'ont pas d'amis parmi les adventistes. « *Si nous sommes incapables de faire leur connaissance là où nous vivons, comment pourrions-nous apporter le message de l'Évangile dans leur pays d'origine ?* », a-t-il fait remarqué.

Les moyens de communication, comme la radio mondiale adventiste (AWR), sur lesquels s'appuie l'Église adventiste pour atteindre les régions inaccessibles, doivent redoubler d'efforts. Les émissions d'AWR ne sont disponibles que dans 70 des 13 540 langues mondiales.

Concernant la traduction de la Bible dans le monde, les statistiques ne sont pas très encourageantes. La traduction de la Bible, même partielle, n'est disponible que dans 50 % des langues principales du monde.

« *Si nous sommes le peuple du Livre, que faisons-nous ?* » demande Homer Trecartin. « *Nous ne parlons pas des personnes illettrées, mais de celles qui savent lire et écrire, et qui n'ont même pas une petite portion de la Bible traduite dans leur langue. Si elles ne connaissent pas d'autres langues, nous ne pouvons pas partager la Parole de Dieu avec elles* ».

Delbert Baker, président de l'Université adventiste d'Oakwood, dans l'Alabama, pense que « *l'évangélisation est la priorité de l'Église. Nous sommes confrontés à la nécessité d'être créatifs pour faire face à cet immense défi* ».

(ANN/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
**Saint-Domingue, République Dominicaine -
 Le président de la République fait don d'un terrain aux adventistes**

Au mois de mars dernier, le président de la République Dominicaine a donné à l'Église adventiste un terrain de 12,5 hectares appartenant à l'État, que la jeunesse adventiste utilisait déjà pour des retraites spirituelles. Le 28 mars dernier, une cérémonie a été organisée au cours de laquelle le président Leonel Fernandez a félicité l'Église adventiste pour son travail et sa réputation dans le pays. « *Je sais que la gentillesse naturelle dont vous faites preuve vient du fait que Dieu guide votre attitude et votre comportement* », a-t-il affirmé devant les centaines de dirigeants et membres d'Église qui étaient réunis pour cette occasion. « *J'aimerais que ce même esprit puisse s'étendre à toute la nation dominicaine* ».

Le terrain reçu faisait auparavant partie d'un terrain de camping appartenant à l'université dominicaine et avait été déclaré propriété du gouvernement. Il est situé dans la province de San Cristobal, à la périphérie de la capitale, Saint-Domingue.

En 2006, l'Église adventiste en République Dominicaine avait organisé une campagne de relations publiques afin d'attirer l'attention des chefs du gouvernement sur ses activités. L'année dernière, le président Fernandez a pris connaissance du travail accompli par cette Église auprès des 9,4 millions d'habitants du pays, de l'impact positif qu'elle a dans la communauté et de l'implication de ses jeunes.

L'Église adventiste construira de nouvelles installations pour héberger les milliers de jeunes adventistes qui utilisent déjà le terrain pour des retraites spirituelles, a déclaré le pasteur Silvestre Gonzalez, porte-parole de l'Église adventiste en République Dominicaine. Il a également mentionné que c'est tout à fait

inhabituel pour un chef d'État de reconnaître une dénomination qui n'est pas catholique, et l'Église adventiste en est reconnaissante.

L'Église adventiste en République Dominicaine compte six bureaux régionaux, plus de 1 000 congrégations, près de 100 écoles primaires et secondaires, une université et huit stations de radio.

(Gabonco/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Franceville, Gabon - Protestation des adventistes contre la destruction de leur église

Le 17 mars dernier, les membres de l'Église adventiste de Franceville, au Gabon, ont manifesté pour protester contre la destruction de leur église édifée sur la parcelle devant abriter la future cathédrale de Franceville, dont les travaux ont été officiellement lancés le 18 mars par le président Bongo Ondimba.

Le terrain sur lequel se trouve l'église appartiendrait au patrimoine de l'Église adventiste du Gabon, qui en détiendrait les titres fonciers depuis 1993. Le pasteur adventiste Emmanuel Wora explique qu' « *au cours d'une réunion municipale, les autorités ont décidé de démolir notre église le 14 mars du fait de la construction, dans les jours à venir, d'une cathédrale, sans toutefois nous en avertir. Nous tenons cette information de tierces personnes. L'Église au Gabon est établie depuis le 5 mai 1979, date à laquelle elle a été reconnue par l'administration gabonaise. Nous sommes une Église mondiale au même titre que les autres et nous avons 6 092 fidèles répartis dans tout le pays. Comment peut-on prendre la décision de démolir une église établie pour donner son terrain à une autre église ? Nous sommes, les uns et les autres, tous chrétiens* ».

Les membres adventistes ont confectionné des pancartes avec des messages tels que : « *Nous sommes aussi des chrétiens* » ; « *l'Église adventiste est reconnue par l'État gabonais* » ; ou encore : « *Respectez-nous comme les autres chrétiens* », avec lesquelles ils ont manifesté le 17 mars pour protester contre le projet de construction de la future cathédrale.

Les dirigeants de l'Église adventiste de Franceville devraient être reçus par l'administration du cadastre et les autorités responsables du projet de construction de la future cathédrale pour clarifier la situation et trouver une solution à ce différent.

(MEP/ZENIT.org/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Gujrakh, Pakistan – Manifestation des chrétiens après la profanation d'un temple adventiste

Le 19 mars dernier, près de 500 chrétiens ont bloqué durant deux heures la rue principale de la ville de Gujrah, dans la province du Pendjab, au Pakistan. Ils manifestaient pour dénoncer la profanation d'un temple adventiste, qui avait eu lieu tôt le matin même. Parmi les manifestants se trouvaient des catholiques des environs, venus apporter leur soutien à la communauté adventiste encore sous le choc. La communauté chrétienne des environs est composée d'environ 600 fidèles, dont la moitié est catholique.

Les manifestants chrétiens - pour la plupart des chiffonniers, balayeurs de rues et éboueurs - portaient des bannières dénonçant l'attaque dont le temple local de l'Église adventiste avait été la cible. Durant deux heures, conduits par le pasteur adventiste Sharif Bhatti et le pasteur presbytérien Sabit, les manifestants ont bloqué l'avenue principale de la ville.

Selon Younis Gill, témoin de l'attaque, « *vers 3h30 du matin, des musulmans armés ont abattu la porte du temple avec des briques et forcé le passage. Ils ont ensuite lancé des pierres sur les murs, détruit des bibles, puis, en sortant, ils ont tiré des coups de feu en l'air, insultant le Christ et les chrétiens, avant de quitter les lieux* ». Beaucoup de voisins chrétiens ont, de leurs maisons, assisté à l'attaque mais, tétanisés par la peur, ils ne sont pas sortis de chez eux.

D'après le pasteur Bhatti, c'est un lopin de terre situé en face du temple qui a mis le feu aux poudres. En 1984, un musulman a donné ce terrain aux chrétiens pour que leur communauté puisse se rassembler. « *Aujourd'hui, son fils, soutenu par un groupe de musulmans influents, tente de semer la terreur parmi les chrétiens, afin de*

récupérer ce lopin de terre. Deux jours avant l'attaque, les musulmans avaient installé une clôture autour du terrain », a-t-il précisé. Le pasteur a porté plainte contre les hommes qui ont profané le temple et a demandé que les coupables soient emprisonnés pour « ces actes de terrorisme » et pour avoir « heurté les croyances religieuses des chrétiens ». « Nous pouvons endurer, avec patience, les tentatives de récupération de nos terrains, mais nous ne pouvons tolérer qu'on insulte Jésus-Christ, dont nous avons célébré la résurrection à Pâques », a-t-il confié, indigné, à l'agence Ucanews.

Il s'agit là de la première attaque contre une église chrétienne depuis janvier 2008. L'an dernier, dans le même État du Pendjab, un incident semblable a eu lieu avec pour cible un lieu de culte de la Nouvelle Église apostolique.

Fédération protestante de France

(BIP/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Paris, France – Assemblée générale annuelle de la Fédération protestante de France

L'assemblée générale annuelle de la Fédération protestante de France (FPF) s'est réunie à Paris, le 5 avril 2008, avec 80 délégués envoyés par leurs mouvements, Églises ou Unions d'Églises, membres de la Fédération.

L'année 2007 a été marquée par le changement de président puisque Claude Baty a succédé à Jean-Arnold de Clermont le 1er juillet dernier.

L'assemblée générale, outre ses objectifs administratifs, a été l'occasion d'un bilan des premiers mois de cette nouvelle mandature. Elle aura également été une assemblée pivot dans l'orientation de chantiers fédératifs. Après avoir voté les rapports du président, du secrétaire et du trésorier, les délégués ont été attentifs aux rapports des différents services de la FPF.

Ils ont adopté trois recommandations :

Première recommandation – La liberté religieuse.

« L'assemblée générale de la Fédération protestante de France, réunie à Paris le 5 avril 2008, constate la dégradation des libertés religieuses des chrétiens en Algérie, en particulier des protestants. Elle condamne les vexations dont sont l'objet les chrétiens, les expulsions, les arrestations arbitraires et la fermeture des lieux de culte. Elle exprime sa solidarité avec les chrétiens d'Algérie et demande au gouvernement français d'intervenir auprès du gouvernement algérien pour qu'il fasse respecter le droit à l'exercice des religions minoritaires ».

Deuxième recommandation – La législation.

« L'assemblée générale de la Fédération protestante de France, réunie à Paris le 5 avril 2008, demande au Conseil de la Fédération protestante de France de se saisir le plus rapidement possible de la difficulté juridique à laquelle sont confrontées les Églises, relative à la législation concernant les activités organisées pour les mineurs. Il semble important et urgent de travailler, autant que faire se peut, en collaboration avec les religions qui le souhaitent, en vue d'une définition non restrictive de l'exercice du culte. L'AG recommande au Conseil de coordonner ce chantier en lien avec la Commission Droit et Libertés religieuses et la Commission Jeunesse de la Fédération ».

Troisième recommandation – Le logement

« L'assemblée générale de la Fédération protestante de France, réunie à Paris le 5 avril 2008, a été rendue attentive aux problèmes que rencontrent beaucoup de personnes à faible revenu pour accéder à un logement digne. Elle demande au Conseil de la FPF et CIOM concernés d'être vigilants dans la période où se prépare une loi sur le logement et au moment où l'État envisage des économies budgétaires dans ce secteur. Elle rend attentives les Églises locales aux questions posées et aux problèmes rencontrés par la mise en œuvre de la loi Dalo, en particulier pour ce qui concerne : 1. la construction de logements sociaux accessibles aux plus défavorisés dans la commune ; 2. les conditions

d'attribution des logements sociaux. Elle encourage les membres des Églises locales et de leurs associations à prendre des initiatives à ce sujet, dans leurs villes et agglomérations ».

(BIP/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Paris, France – Message de la FPF au sujet de la disparition d’Aimé Césaire

La Fédération protestante de France, comprenant de nombreuses communautés antillaises, salue la mémoire d’Aimé Césaire, défenseur de la dignité de l’homme noir. Il s’est efforcé, dans sa pensée et son œuvre poétique, de préserver l’équilibre entre universel et singulier. Puisant dans une large tradition humaniste, il a fait entendre une voix claire et intense sur les questions de l’esclavage, du colonialisme et de la mémoire pour éveiller les consciences.

Sa disparition, le 17 avril 2008, si proche de la commémoration de la mort du pasteur Martin Luther King, autre grande figure de la conscience noire et du mouvement pour les droits civiques, rappelle l’actualité du combat pour la dignité humaine.

Liberté religieuse

(BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Bruxelles, Belgique – Un centre d’information sur les sectes

Le Centre d’information et d’avis sur les organisations sectaires nuisibles (C.I.A.O.S.N.) est opérationnel depuis juillet 2000. Créé suite à la recommandation de la Commission d’enquête parlementaire de 1997, il se fixe pour objectif de lutter contre les pratiques illégales des mouvements sectaires. Institué par le ministère de la Justice, le C.I.A.O.S.N. est indépendant et ses 24 membres ont été désignés par la Chambre des représentants. Il met à la disposition du public un centre de documentation et il informe toute personne qui en fait la demande sur les mouvements sectaires.

Les pasteurs adventistes Karel Denteneer et Michel Mayeur ont pu y rencontrer, le 9 avril dernier, Monsieur Eric Brasseur, directeur du

Centre, et lui ont remis un document présentant l’Église adventiste. La brochure existante, habituellement utilisée par le Centre, méritait quelques réajustements parce que les sources bibliographiques utilisées n’offraient pas une image réaliste de l’adventisme. Acceptant ce nouveau texte avec grand intérêt, Monsieur Brasseur a invité ses interlocuteurs à lui fournir toute documentation susceptible de fournir des informations sur l’Église adventiste. Les deux pasteurs ne manqueront pas de satisfaire son attente.

(ENI/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
New-York, États-Unis - Un organisme pour la liberté religieuse exhorte le président Bush à ne pas assister aux J.O. de Pékin

La Commission des États-Unis pour la liberté religieuse, organisme fédéral indépendant soutenu par les deux principaux partis du Congrès des États-Unis et mandaté pour surveiller les atteintes à la liberté de religion ou de croyance dans le monde, exhorte le président George Bush à ne pas se rendre à Pékin pour la cérémonie d’ouverture des jeux Olympiques tant que la Chine n’aura pas changé de façon perceptible sa politique au Tibet.

Dans un communiqué du 4 avril, la Commission a indiqué que, si le président Bush décidait d’assister à la cérémonie, il devrait en premier lieu se rendre à Lhassa, la capitale tibétaine, ou dans une autre région du Tibet, afin « *d’affirmer l’engagement des États-Unis à l’égard de la liberté religieuse des Tibétains et des autres communautés religieuses en développement en Chine* ».

Les Jeux organisés par Pékin en août prochain sont en train de devenir un symbole pour les manifestants des droits de la personne aux quatre coins du monde, tant en raison de la récente répression exercée par la Chine au Tibet que par l’étroite relation qu’entretient la Chine avec le gouvernement soudanais, accusé d’abus généralisés des droits de la personne au Darfour, une région de l’ouest du Soudan.

Le 7 avril, des manifestants ont perturbé le passage de la flamme olympique à Paris, le jour même où Hillary Clinton, candidate

démocrate à l'élection présidentielle américaine, a exhorté George Bush à boycotter la cérémonie d'ouverture des Jeux à Pékin, évoquant les manifestations et les liens entre la Chine et le Soudan. « Ces événements mettent en évidence la raison pour laquelle je crois que le gouvernement Bush a eu tort de minimiser les droits de la personne dans sa politique à l'égard de la Chine », a déclaré la sénatrice Clinton.

La Chine accuse le Dalaï Lama, leader en exil des bouddhistes tibétains, d'encourager les manifestations au Tibet menées par des moines bouddhistes afin de saboter les jeux Olympiques. Le Dalaï Lama dément ces accusations, affirmant qu'il souhaite que les J.O. aient lieu. Dans son communiqué, la Commission pour la liberté religieuse a indiqué que la volonté de la Chine à améliorer la situation au Tibet pourrait se manifester, par exemple, par l'ouverture « d'un dialogue direct et concret » avec le Dalaï Lama, et aussi par la levée des restrictions actuelles, « qui sont la source du mécontentement et des protestations, ...en annonçant que l'attachement au Dalaï Lama, qui se traduit notamment par l'exposition et la vénération de son portrait, n'est pas un acte criminel », mais aussi par « la libération sans condition de tous les religieux et religieuses incarcérés ».

« La Chine a pour objectif de 'pacifier' le Tibet au moyen d'une répression religieuse couplée à une modernisation économique, et l'installation de Chinois essentiellement issus de l'ethnie Han a alimenté un ressentiment profond et durable », a déclaré Michael Cromartie, président de la Commission.

Selon la Commission, « pendant trop longtemps, les Chinois ont eu recours à une approche 'sécuritaire' du bouddhisme tibétain, préférant la maîtrise des décisions des responsables, la répression du Dalaï Lama et l'éducation patriotique à la liberté d'opinion, de conscience et de culte. Cette approche n'est plus viable ; elle est en réalité contre-productive. La garantie totale de la liberté de religion est la première condition nécessaire à toute négociation concernant le Tibet ».

Sur le site Internet officiel des J.O. de 2008, on peut lire : « La population chinoise jouit

d'une liberté de croyance religieuse. La Chine respecte totalement toutes les religions. Bouddhisme, taoïsme, islam, catholicisme et protestantisme sont des religions pratiquées » à Pékin.

Bible dans le monde

(ENI/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
São Paulo, Brésil – Exposition biblique au Brésil

Trois reproductions de gares ferroviaires ont été érigées au musée de la Bible de Barueri, à São Paulo, dans le cadre d'une exposition retraçant l'histoire des Saintes Écritures au Brésil.

Les trois gares qui constituent l'exposition intitulée « *Les chemins de la Bible au Brésil* » ont été réalisées afin de faire découvrir au visiteur les débuts du travail biblique au Brésil, la propagation des Saintes Écritures et l'influence qu'elles ont eue. Les quais des gares montrent la chronologie de la présence de la Bible au Brésil de 1808 à nos jours.

La première gare présente les principaux événements liés aux Saintes Écritures au 19^e siècle, entre autres la décision prise en 1808 par la Société biblique britannique et étrangère, basée en Angleterre, d'imprimer des exemplaires de la Bible pour les envoyer dans les régions qui étaient alors des colonies portugaises. L'année suivante, les colonies, dont le Brésil, ont reçu gratuitement 12 000 exemplaires du Nouveau Testament. Cette gare évoque également l'arrivée des immigrants européens - Allemands, Suisses et Italiens - qui ont apporté dans leurs bagages des Bibles et des livres de cantiques de leurs Églises d'origine. La première traduction portugaise de la Bible réalisée au Brésil a été achevée en 1917.

Cependant, en 1819 déjà, l'intégralité de la Bible avait été publiée au Brésil en portugais, utilisant une version de João Ferreira de Almeida. Cette traduction est à l'origine des versions révisée et corrigée, et révisée et mise à jour, toujours disponibles aujourd'hui. La première traduction d'un texte biblique dans une langue autochtone

du Brésil a été celle de l'Évangile selon Saint Jean, réalisée en 1923 en langue Macuxi.

Le quai de la deuxième gare, consacré à la propagation des Écritures, explique comment la Bible est le livre le plus lu au Brésil aujourd'hui.

La troisième gare montre l'influence des Écritures, expliquant au moyen de témoignages, de photos, de vidéos et d'intervenants, comment la Bible transforme la vie.

Le Musée de la Bible de São Paulo a été inauguré par la Société biblique du Brésil en 2003. Il s'agit du premier musée de ce genre au Brésil et l'un des plus importants au monde dans ce domaine, rassemblant une collection de Bibles et d'extraits des Écritures dans plus d'un millier de langues. La bibliothèque compte plus de 17 000 livres.

Ces dernières années, la Société biblique du Brésil, qui gère le musée, a distribué six millions de Bibles, de Nouveaux Testaments et d'extraits des Écritures à travers le plus grand pays d'Amérique du Sud.

Livres

(BIA) Dammarie-lès-Lys, France

Dammarie-les-Lys, France – Deux nouveaux livres aux éditions Vie et Santé

Les éditions *Vie et Santé* viennent de sortir de presse différents ouvrages :

- ✓ Georges Knight, ***En quête d'identité, les grandes étapes de l'histoire des croyances adventistes***, éditions Vie et Santé, mai 2008, 250 pages.

Comment les adventistes en sont-ils arrivés à leurs croyances ? De façon très convaincante, l'auteur, professeur d'histoire à l'université adventiste d'Andrews, aux États-Unis, retrace l'évolution des différents courants de doctrines au sein de l'adventisme, y compris les controverses sur la loi dans l'épître aux Galates lors de la session de 1888 de l'Église adventiste mondiale, sur la Trinité, le panthéisme, le fondamentalisme, la nature du Christ et l'inspiration.

L'Église adventiste a été fondée par des gens à l'esprit indépendant qui auraient désavoué plusieurs des 28 croyances fondamentales actuelles de l'Église. Mais, au fil des années, la force a surgi de la discorde, et le consensus est né du débat.

De William Miller à Desmond Ford, Georges Knight dresse l'inventaire des personnalités hautes en couleur qui ont nourri la discussion et montre comment Dieu a amené l'adventisme à une compréhension plus grande et plus profonde de sa vérité éternelle.

- ✓ Philippe Augendre, ***De la peur à... la paix et la joie - Essai sur la possession démoniaque et la vie chrétienne***, éditions Vie et Santé, mai 2008, 312 pages.

Comme l'affirme le professeur d'éthique protestant Louis Schweitzer dans la préface de cet ouvrage, « *l'originalité de ce livre réside dans la variété des approches du sujet qu'il présente. On y trouve à la fois un travail minutieux d'exégèse biblique, une réflexion importante d'herméneutique, un parcours historique et une approche médicale et psychologique de la démonologie. Le lecteur attentif y trouvera une position très équilibrée. L'auteur se tient à l'écart d'un rationalisme absolu qui nie toute manifestation démoniaque, mais aussi d'une crédulité naïve qui voit des démons partout. Il invite à une foi éclairée par une lecture attentive de la Bible et qui tient compte des sciences humaines dans un domaine délicat et complexe* ».

Commission paritaire
Dépôt légal

1111 G 88583
N° 79 – CAB – 019
Préfecture de Seine-et-Marne

Abonnement
d'un an

France 12 €
Dom 13 €
Tom 15 €
CEE et Suisse 18 €
Autres pays et abonnement en cours d'année :
nous consulter.
Règlement Au nom du « BIA »
CCP – La Source 46 727 83 C